

## Nouvelles pratiques sociales



*Violence envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Maryse RINFRET-RAYNOR *et al.*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, 358 p.

Célyne Lalande

Volume 27, numéro 1, automne 2014

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033630ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033630ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lalande, C. (2014). Compte rendu de [*Violence envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation*, Maryse RINFRET-RAYNOR *et al.*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, 358 p.] *Nouvelles pratiques sociales*, 27(1), 244–247.  
<https://doi.org/10.7202/1033630ar>



## **VIOLENCE ENVERS LES FEMMES : RÉALITÉS COMPLEXES ET NOUVEAUX ENJEUX DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION**

**Maryse RINFRET-RAYNOR et al.**

Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, 358 p.

« Violence envers les femmes : Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation » consiste en une collection d'articles inspirés du deuxième colloque international sur la violence faite aux femmes, tenu à Montréal en 2011. L'ouvrage est dirigé par Maryse Rinfret-Raynor, professeure émérite à l'école de service social de l'Université de Montréal, Élisabeth Lesieux, ancienne coordonnatrice scientifique du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (Cri-viff), Marie-Marthe Cousineau, professeure au département de criminologie de l'Université de Montréal, Sonia Gauthier, professeure à l'école de service social de l'Université de Montréal et Élisabeth Harper, professeure à l'école de travail social de l'Université du Québec à Montréal.

Cette publication, tout comme le colloque qui en est la source, constitue, pour les acteur.trice.s impliqué.e.s dans le domaine de la violence faite aux femmes, une occasion de s'interroger sur les représentations associées au phénomène. De plus, dans le contexte historique actuel, caractérisé par la mondialisation, la migration des populations, la pluralité et l'hétérogénéité, ces deux tribunes offrent un espace pour rendre compte des formes variables, souvent taboues et mal connues, de ces violences. Enfin, elles ouvrent la porte à une démarche réflexive relativement aux réponses produites à ce jour pour lutter contre ce problème social.

Dans une première section, divers modèles théoriques, proposant des lectures variées de la problématique, sont abordés. Cette partie de l'ouvrage permet une mise à jour des plus pertinentes des enjeux liés à la compréhension du phénomène de la violence envers les femmes. Y sont traités les dimensions relationnelles, structurelles, de même que les facteurs de risque

liés à la violence envers les femmes. On retrouve notamment, parmi les différents textes de cette section, de rares articles en français d'auteur.e.s anglo-saxon.ne.s, tels que Johnson, Stark et Anthias, qui font état des dernières réactualisations des modèles et concepts qu'ils ont respectivement développés dans le cadre de leurs travaux<sup>1</sup>. Sont aussi présentes la contribution de Weinstock, qui expose une réflexion visant à répondre à la critique féministe selon laquelle les accommodements raisonnables, et la philosophie multiculturaliste qui les soutient, augmentent la vulnérabilité des femmes, et celle de Harper, qui démontre comment l'association entre la perspective intersectionnelle et la méthodologie des approches narratives permet de développer une pratique de recherche cohérente auprès des femmes immigrantes. Pour clore cette section, Ouellet et Cousineau, puis Dubé et Drouin, focalisent l'attention des lecteur.trice.s sur les facteurs de risques liés à la présence d'un vécu de violence conjugale. Les premiers, en exposant des analyses réalisées à partir des résultats issus de l'ESG<sup>2</sup> canadienne de 2009 et les secondes en mettant en lumière le rôle de la planification dans l'homicide conjugal, révélant qu'une majorité (44 sur 46) des d'homicides conjugaux commis par des hommes au Québec entre 2000 et 2005 auraient été planifiés en entier ou en partie. Il est à noter que ce dernier constat étaye la thèse féministe selon laquelle la violence conjugale ne serait pas une perte de contrôle, mais bien une tentative de prise de contrôle sur l'autre, mécanisme pouvant s'étendre, lorsque poussé à l'extrême, jusqu'au meurtre.

Dans une deuxième section, la variété des formes de la violence faite aux femmes est explorée sous les angles des étapes de la vie et des contextes distinctifs. Sont d'abord abordées par Fernet et ses collègues, de même que par Fortin, Dugal et Guay, des questions relatives à la violence chez les jeunes couples. Ensuite, Tremblay, du Regroupement des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, présente les grandes lignes d'un projet de prévention et de sensibilisation mené par le regroupement afin de lever le voile sur la violence sexuelle commise à l'égard des femmes âgées, type de violence encore trop souvent nié en raison de mythes persistants au sujet des agressions sexuelles. Les contextes exposés dans l'ouvrage mettent, quant à eux, de l'avant des aspects particuliers et actuels de la problématique de la violence genrée. Les lecteur.trice.s peuvent ainsi prendre connaissance des enjeux liés au vécu des femmes sans-abris, abordés par Tutty, Odgen, Giurgiu et Weaver-Dunlop. Puis, sont exposés, par Drif et Touami et par Bisgone et ses collègues, des pistes de solutions mises au point dans leurs

1. Typologie de la violence conjugale pour le premier, concept de contrôle coercitif pour le second et perspective intersectionnelle renvoyant à des « ontologies sociales construites autour des processus matériels de la vie sociale » (p. 58) pour la dernière
2. Enquête sociale générale sur la victimisation.

organismes respectifs pour contrer, dans le premier cas, les mariages forcés dans le sud de la France et, dans le second, la violence dans les communautés amérindiennes de l'Alberta. Un des éléments intéressants de cette sous-section est le mélange équilibré entre les contributions provenant des milieux d'intervention et de la recherche. De fait, la qualité des programmes d'intervention innovants tirant leur origine de l'expérience des intervenantes rappelle l'importance de ces savoirs pratiques, encore trop peu diffusés au-delà des contextes locaux. Par ailleurs, cet alliage invite les différent.e.s acteur.trice.s à poursuivre dans la voie de la recherche partenariale, laquelle est généralement promue dans le domaine, pour contrer collectivement ce problème social complexe qu'est la violence faite aux femmes.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, des actions politiques, légales et psychosociales pour contrer le phénomène sont exposées puis, pensées par des auteures diverses, dont certaines proviennent de la sphère du droit. Considérant que cette démarche est des plus nécessaire lorsque l'objectif est de ne pas produire des réponses sociales ayant des conséquences pires que le mal qu'elles visent à prévenir, cette section est particulièrement à propos. Dans un premier temps, Lesieux, Rinfret-Raynor et Brodeur rendent compte des impacts de la mise en œuvre du plan d'action 2004-2009, en matière de violence conjugale, dans les maisons d'hébergement pour victimes de violence conjugale du Québec. Puis, Smedslund rapporte comment des pays européens ont instauré des pratiques novatrices, par exemple, le déploiement de mécanismes de coordination interagence en Allemagne, la Loi sur l'éviction du conjoint violent en Autriche ou encore, la Loi intégrale de protection des victimes en Espagne. Ce faisant, la chercheuse expose les apports et les limites de ces mesures tout en mettant en exergue l'évolution des mentalités, de laquelle témoignent ces changements, par rapport à la question de la violence faite aux femmes. Ensuite, l'honorable juge Harris Kluger propose une réflexion sur le modèle des tribunaux spécialisés, dont ceux de l'État de New York, pour contrer la violence conjugale. Élargissant le débat, la magistrate questionne la pertinence des réformes législatives pour penser la violence intrafamiliale en général et de façon particulière lorsque des situations telles que le trafic sexuel et l'immigration s'ajoutent à la problématique. Pour clore cette section et, par le fait même, l'ouvrage, il est rappelé par Gauthier et ses collègues que, parmi les victimes de violence conjugale, plusieurs restent ou retournent auprès de leur conjoint auteur de violence. Cet état de fait a des conséquences pour ces femmes, pour les milieux d'intervention ainsi que pour les intervenantes pratiquant auprès de ces femmes. Pour surpasser ces conséquences, les auteures suggèrent l'adoption de l'approche de la réduction des méfaits (ARM), dont le socle est une attitude de tolérance.

Parmi les bilans pouvant être dégagés du collectif, est notamment soulevé le fait que le traitement de la violence faite aux femmes est d'abord et avant tout une affaire d'idéologies et d'attitudes. En effet, est mis en lumière le fait que la mise en place de mesures de protection et de services pour les femmes victimes est inutile, ou à tout le moins lacunaire, si ceux et celles qui ont le pouvoir en main n'octroient pas les ressources financières et humaines nécessaires pour soutenir ces mesures. Par ailleurs, il est rappelé que, malgré les avancées des dernières décennies, du travail d'information et de sensibilisation reste à faire en ce qui concerne les représentations véhiculées dans la population générale et celles ancrées dans les milieux d'intervention, afin que l'ensemble des femmes victimes de violence d'ici et d'ailleurs soient traitées avec ouverture, flexibilité et tolérance.

Pour conclure, il est à noter que, bien qu'il soit destiné aux chercheur.e.s, aux intervenant.e.s et aux décideur.se.s politiques, cet ouvrage est pertinent pour toutes les personnes ayant un intérêt pour la problématique de la violence envers les femmes et plus spécifiquement, pour ce qui concerne la violence conjugale. De fait, autant les expert.e.s que les néophytes y trouveront des textes qui sauront les intéresser. Ceci est dû, d'une part, à la diversité des angles et des points de vue présentés et, d'autre part, à l'accessibilité des textes. Il faut cependant prendre en considération qu'ici « diversité » est synonyme de « complémentarité » et que, de ce fait, peu de postures sont en contradiction dans l'ouvrage. Il s'agit donc surtout d'un tour d'horizon des enjeux actuels dans les milieux de recherche et de pratique spécifiquement féministes relatifs à la violence faite aux femmes et non d'un ouvrage contenant un argumentaire où plusieurs lectures du phénomène s'opposent.

**Célyne LALANDE**

Étudiante de 3<sup>ème</sup> cycle en service social  
Université de Montréal